

## Session octobre II 2015

---

### **Simplification de la politique régionale de l'Union européenne**

Un débat était organisé mardi 27 octobre au sujet de la simplification de la politique régionale de l'Union européenne en présence de la Commissaire Corina Cretu. L'occasion de rappeler que les porteurs de projets qui prétendent à des financements européens sont trop souvent découragés par la complexité des procédures mais aussi d'inviter la Commission européenne et les États membres à cesser de se rejeter la faute pour passer enfin des paroles aux actes.

### **Budget de l'Union européenne 2016**

Mercredi 28 octobre, le Parlement européen a adopté sa position sur le budget général de l'Union européenne pour l'année 2016, qui permettra de mettre en œuvre les politiques européennes, dans le respect du cadre financier pluriannuel adopté pour la période 2014-2020.

Il s'agit d'un moment important dans la démocratie européenne où les grandes orientations politiques et stratégiques de l'Union européenne pour l'année à venir sont fixées et budgétisées. Le Parlement a voulu insister cette année sur l'emploi, la compétitivité, la crise agricole et la crise des réfugiés. Ainsi, près d'1,16 milliard d'euros ont été affecté au traitement de la crise des réfugiés, 473 millions d'euros aux programmes en faveur de l'emploi des jeunes, 500 millions d'euros en faveur des agriculteurs touchés par l'embargo russe et 1,3 milliard au programme de recherche Horizon 2020.

Comme toujours, le Parlement s'est opposé aux coupes budgétaires proposées par le Conseil. Les négociations à venir avec les États membres s'annoncent donc difficiles, mais il n'est pas concevable que l'Union ne se dote pas des moyens de faire face de manière forte et adéquate aux défis, tant sur le plan intérieur qu'extérieur, auxquels elle est confrontés.